



ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

Neuvième réunion du Sous-groupe de l'exploitation de l'espace aérien et des aéroports du Groupe régional Afrique-océan Indien de planification du système de l'aviation (AAO/SG9)

Nairobi, Kenya, 13-17 juillet 2026

Point 01 : Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail

Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail

(Note présentée par le Secrétariat)

RÉSUMÉ
La présente note de travail contient l'ordre du jour provisoire et le programme de travail proposés pour la neuvième réunion du Sous-groupe de l'exploitation de l'espace aérien et des aéroports (AAO/SG9) pour examen, délibération et adoption formelle par la réunion, conformément aux procédures établies de gouvernance de l'AASPG.
REFERENCE(S): Rapport de la réunion AASPG/1. Manuel de procédures de l'AASPG
Objectif(s) stratégique (s) de l'OACI : ➤ Chaque vol est sûr et sécurisé ➤ L'aviation assure une mobilité sans faille, accessible et fiable pour toutes et tous ➤ Aucun pays laissé de côté

1. INTRODUCTION

1.1 Le Manuel de procédures de l'AASPG (Quatrième partie) définit l'ensemble des procédures régissant l'organisation et la conduite des réunions des organes auxiliaires de l'AASPG, y compris les sous-groupes et les équipes de gestion de projet associées.

1.2 Conformément à ces dispositions, les réunions du Sous-groupe de l'exploitation de l'espace aérien et des aéroports (AAO/SG) doivent être conduites sur la base d'un ordre du jour formellement convenu et d'un programme de travail structuré, en veillant à ce que les délibérations se tiennent dans l'ordre, avec une gestion efficace du temps et un alignement sur les objectifs stratégiques de l'AASPG.

2. ANALYSE

2.1 L'ordre du jour provisoire de la neuvième réunion du Sous-groupe AAO a été élaboré par le Secrétariat, en tenant compte des résultats et des conclusions des précédentes réunions de l'AASPG et du Sous-groupe, des priorités de la navigation aérienne régionale et des exigences de mise en œuvre, ainsi que des objectifs stratégiques pertinents de l'OACI et des cadres de performance

applicables à la région AFI.

2.2 Le programme de travail a été structuré de manière à faciliter l'examen efficace de tous les points inscrits à l'ordre du jour, en tenant dûment compte de : la complexité et l'ordre de priorité des questions techniques ; la nécessité d'une participation inclusive et équilibrée des États membres et des parties prenantes ; et la nécessité d'obtenir des résultats et des décisions susceptibles d'être mises en œuvre dans les délais impartis par la réunion.

2.3 L'adoption de l'ordre du jour et du programme de travail est une formalité procédurale préalable pour l'ouverture des débats de fond de la réunion et permet de conduire les discussions de manière systématique, transparente et axée sur les résultats.

2.4 La réunion est appelée à examiner les projets d'ordre du jour et de programme de travail joints à la présente note de travail en **Appendice A et Appendice B**, respectivement, et y apporter d'éventuels modifications ou ajustements, conformément aux objectifs et aux priorités du Sous-groupe, avant leur adoption formelle.

3. SUITE A DONNER PAR LA REUNION

3.1 La réunion est invitée à :

- a) Examiner et adopter l'ordre du jour provisoire de la neuvième réunion du Sous-groupe de l'exploitation de l'espace aérien et des aéroports (AAO/SG9) ;
- b) Examiner et approuver le programme de travail proposé, en y apportant les modifications qu'elle juge nécessaires afin de faciliter la conduite efficace des délibérations.
